

Billard le chevalier épisode 7

Nouvelles

Publié par : saulot

Publié le : 24-05-2017 09:21:29

La femme qui a causé de la surprise chez Billard est Gertrude. De simple paysanne, elle est passée à noble, car elle a épousé un riche seigneur, fou amoureux d'elle. Billard lorsqu'il croisa le regard de Gertrude déglutit car il vit la haine dans ses yeux, la baronne n'avait toujours pas pardonné à son violeur.

Léon : Dame Gertrude, qu'est-ce qui nous vaut le plaisir de votre visite ?

Gertrude : J'ai appris que le chevalier Billard se trouvait à Noiroto. Est-il toujours là ?

Léon : Oui, en effet ce preux héros a décidé de se reposer une semaine dans notre village.

Gertrude : Excellent, ce misérable sera bientôt castré, contraint de répondre de ses actes.

Léon : Que voulez-vous dire ?

Gertrude : Le chevalier Billard a commis un crime grave à mon encontre, par conséquent il sera jugé. Soldats arrêtez le chevalier Billard, l'homme aux longs cheveux roux qui est entré dans la demeure de Léon.

Thierry : Bien dame Gertrude, lieutenant Olivier vous et vos hommes allez vous poster devant chaque fenêtre et porte de cette maison. Lieutenant Jacques, vous m'accompagnez avec vos hommes, dégainez vos épées et soyez très vigilants, d'après dame Gertrude le chevalier Billard est un guerrier redoutable et dangereux.

Billard : Inutile de s'inquiéter je me rends.

Poire : Que se passe-t-il maître ?

Thierry : Qui êtes-vous ?

Poire : Je suis Poire l'écuyer de sire Billard.

Thierry : Que faisons-nous du serviteur dame Gertrude ?

Gertrude : Vous l'arrêtez aussi, ce malotru doit être tué euh jugé pour sa complicité.

Le lendemain de leur arrestation le procès de Billard et Poire eut lieu, le juge fut Colin le mari de Gertrude, l'accusateur Roger l'amant de la baronne, et le défendeur fut Billard lui-même.

Colin : Aujourd'hui une affaire grave requiert notre attention, elle concerne le chevalier Billard accusé d'avoir violé dame Gertrude alors qu'elle n'avait que quatorze ans, et son serviteur Poire qui aurait fait le guet pendant que Billard violait. Que plaidez-vous chevalier ?

Billard : Non coupable.

Colin : Que plaidez-vous écuyer ?

Poire : Non coupable.

Roger : Il n'y a qu'un seul témoin dans cette affaire, et les faits remontent à plus de dix ans, mais il n'empêche que Billard est sans aucun doute coupable. Il a une réputation de coureur de jupons, et la victime l'a formellement identifié. En outre la probité de dame Gertrude est sans faille.

Billard : Si j'aime courir la gueuse, cela ne fait pas de moi un violeur, et puis je ne connaissais pas dame Gertrude avant qu'elle ne vienne hier à Noiroto.

Roger : Dame Gertrude n'a aucun intérêt à mentir.

Billard : Elle a pu voir un sosie qui possédait une apparence semblable à la mienne la violer.

Roger : Bien sûr, vous possédez un jumeau maléfique qui commet dans le but de vous discréditer des viols, des meurtres et d'autres crimes.

Billard : Non mais un sorcier a très bien pu grâce à un sort prendre mon apparence, et violer dame Gertrude. Ma famille s'est mise à dos plusieurs clans puissants de sorciers maléfiques.

Roger : Si un sorcier a adopté votre apparence, il a poussé très loin le sens du détail. Dame Gertrude a dit que son violeur avait deux grains de beauté sur le sexe, ce qui est votre cas.

Billard : Un sorcier qui touche la personne dont il veut voler l'identité, peut grâce à un sort de métamorphose copier tous les détails du corps de sa victime.

Roger : Vos connaissances en magie me semble très importantes, trop importantes en fait. Seriez-vous un sorcier ?

Billard : En tant que chevalier spécialisé dans la chasse au sorcier, il est normal que mes connaissances sur eux soient développées.

Roger : Léon le chef du village de Noiroit a dit que vous aviez des dons en radiesthésie, il s'agit d'un pouvoir fréquent chez les sorciers maléfiques.

Billard : Je n'ai pas eu d'entraînement à la magie, la capacité à pratiquer la radiesthésie est un don que Dieu m'a donné pour traquer les suppôts du Malin.

Roger : D'après le pape Sylvain 23, la radiesthésie n'est pas une capacité que le Très-Haut accorde aux défenseurs du bien.

Billard : Dieu est de mon côté, un ange est apparu pour prendre ma défense lors d'un duel que j'étais en train de perdre.

Roger : Ce prétendu ange pouvait très bien n'être qu'une illusion, le corps de l'illusionniste que vous êtes censé avoir affronté, n'a pas été rapporté au village de Noiroit.

Billard : Certaines créatures ou êtres maléfiques ont le corps qui se transforme en cendres lorsqu'on les tue.

Roger : Ou peut-être que le soit disant maléfique, Adrien était un complice qui vous aidait à vous couvrir de gloire.

Billard : Vous êtes petit monsieur, de recourir à de basses insinuations, pour essayer d'obtenir un verdict de culpabilité contre moi.

Roger : Ce que je dis ne sont pas des insinuations, mais des explications aidant à faire la lumière sur des agissements douteux.

Après l'affrontement verbal entre Roger et Billard ; Gertrude, Billard et Poire eurent droit à des interrogatoires et des contre-interrogatoires. Billard et Poire furent reconnus coupables, toutefois en vertu des services rendus aux noiriens, le baron Colin fit preuve de clémence à leur égard, au lieu de la mise à mort, ils furent condamnés à la prison à vie. Si Billard n'avait pas rapporté le cadavre de l'illusionniste Adrien à Noiroit, c'est qu'en lui volant ses pouvoirs avec son épée, il avait donné une drôle d'apparence au cadavre, notamment une peau de couleur orange. Alors pour éviter qu'on ne lui pose des questions, il l'avait caché. Billard et Poire croupiront-ils toute leur vie en prison ? Vous le saurez peut-être en lisant l'épisode 8 de Billard le chevalier aux cent peurs et aux cent poches.